

**SIAEP DE L'ELLE
CONCESSION DU SERVICE D'EAU POTABLE
APPEL D'OFFRES**

Acheteur public

Nom et adresse : SIAEP DE L'ELLE, Mairie, 465 Route des Hauts Pays, 14330 CARTIGNY L'ÉPINAY.

Communication : Les candidatures et offres doivent être envoyées par voie électronique via :
https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro

Type d'acheteur public : Syndicat Intercommunal

Activité principale : Eau potable

Objet du marché

Etendue du marché

Intitulé : Concession du service d'eau potable.

Code CPV principal : 65100000-4

Type de marché : Services

Description succincte : Concession du service d'eau potable sur les communes de Cartigny l'Épinay, Litteau, Lison et Sainte-Marguerite d'Elle (Calvados).

Service délégué : 90 km de réseau avec une station de surpression. Distribution auprès de 950 abonnés.

Information sur les lots : Marché non divisé en lot.

Description du marché

Lieu d'exécution : Code NUTS : FR 251. Communes détaillées ci-dessus.

Description des prestations : Application du règlement du service / Fonctionnement et surveillance des installations de reprise / Recherches et réparations des fuites en réseau avec suivi du fonctionnement du réseau / Relève des compteurs / Facturation du service / Accueil des usagers et traitement des doléances des clients / Réalisation et mise en service des branchements / Entretien et maintenance de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations (hors renouvellement) et des équipements électromécaniques, ... / Renouvellement des compteurs, des branchements, des équipements électromécaniques, ...

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Durée du marché : 10 ans non reconductible.

Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer : Pas de limitation du nombre de candidats.

Variantes : Les variantes seront prises en considération.

Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. Dossier permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières ainsi que l'aptitude à assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public, comprenant les documents figurants aux articles R2143-3 et suivants du CCP :

- DC1 ou lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants.
- DC2 ou déclaration du candidat individuel, si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Déclaration sur l'honneur, pour justifier que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, a satisfait aux obligations fiscales et sociales mentionnées à l'article R2143-7 du CCP et n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles du code du travail.
- DC5 ou déclaration datée et signée relative aux chiffres d'affaires réalisés au cours des trois derniers exercices.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat.
- Note détaillant l'organisation et les moyens du candidat (effectifs, moyens matériels et d'intervention...),
- Attestation d'assurance en cours de validité, responsabilité civile et professionnelle (joindre la description des garanties et les montants concernés).

Capacité économique et financière : Les bilans, chiffres d'affaires et comptes de résultats des trois derniers exercices.

Capacité technique et professionnelle : Les références en matière d'exploitation et de gestion de services aux caractéristiques comparables à celles du service à déléguer datant de moins de 3 ans.

Procédure

Description

Type de procédure : Concession de service public conformément aux articles L1411-1 à L1411-19 du Code Général des Collectivités Territoriales sous forme de procédure adaptée.

Informations sur la négociation : Négociation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des candidatures et des offres : mardi 10 septembre 2024 à 12h00.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français.

Renseignements complémentaires

Renouvellement : Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable.

Informations complémentaires : Néant.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc, 14050 CAEN cedex. Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr. Tel : 02 31 70 72 72 / Télécopie : 02 31 52 42 17

Date d'envoi à publication : 1er JUILLET 2024
